



Comment voter sur le site du budget participatif ?

Publié le 19/10/2018

YouTube est désactivé. [✓ Autoriser](#)

Ce film d'animation vous montre comment vous inscrire puis voter sur le site du Budget participatif, en trois étapes.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[✓ OK, tout accepter](#)

[Personnaliser](#)

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 en été)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi de 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest Cédex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

Fax. : 02 98 00 81 08

contact@mairie-brest.fr

www.brest.fr

Accueil au guichet

Lundi au Vendredi : de 8h30 à 17h30 (17h en été)

Samedi : de 9h à 12h (juillet et août : fermé le samedi matin sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire)

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h /18h

Samedi 8h30/12h30